



Ville d'Esch-sur-Alzette.

Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:
16.04.2015

Date de la convocation des conseillers :
16.04.2015

point de l'ordre du jour no:
4

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 24 avril 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers Espen, secrétaire général

Absents: Codello, échevin, Knaff, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Devis concernant l'article 4/821/221313/15041 Stade de la Frontière – réfection des gradins Complexe sportif «Hiel» - construction

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif de 50.000,00.-€ concernant le projet de la réfection des gradins du Stade de la Frontière;

Considérant que le nouvel article 4/821/221313/15041 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2015 sera alimenté par un transfert de crédit des articles 4/821/221313/14102 et 4/821/221313/14103;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

le devis estimatif de 50.000,00.-€ concernant le projet de la réfection des gradins du Stade de la Frontière.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 23.04.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

Date qu'en tête

La bourgmestre,